

23 juil 2021 -19:45

Appartient à Conseil des ministres du 23 juillet 2021

Actualisation du manuel des procédures devant la Cour de Justice de l'UE et la Cour de l'Association européenne de libre-échange

Sur proposition de la ministre des Affaires européennes Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'actualisation du manuel d'instructions relatives aux procédures devant la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) et la Cour de l'Association européenne de libre-échange (Cour AELE).

Le Conseil des ministres demande aux ministres de faire part à leur administration des nouvelles instructions entourant les procédures de la CJUE et de la Cour ALE et ce, afin de veiller à leur stricte mise en œuvre.

Par ailleurs, la ministre des Affaires européennes a été mandatée pour transmettre au Comité de concertation les instructions actualisées concernant les procédures devant la Cour de Justice de l'Union européenne et la Cour de l'Association européenne de libre-échange.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://wilmes.belgium.be>
sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be